

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	51 (2004)
Heft:	2
Artikel:	Les cours de la protection de la population seront accessibles aux ressortissants du Liechtenstein
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU DDPS DU 19 NOVEMBRE 2003

Les cours de la protection de la population seront accessibles aux ressortissants du Liechtenstein

Les ressortissants du Liechtenstein pourront suivre les cours proposés par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Le Conseil fédéral a conclu un accord dans ce sens avec la principauté.

La collaboration avec le Liechtenstein en matière d'instruction sera réglée en vue de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004 de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la

population et sur la protection civile (LPPCi). Cet accord contribuera aussi à resserrer les liens entre l'OFPP et l'Office de la protection civile et de l'approvisionnement du pays de la principauté du Liechtenstein.

La nouvelle convention permet aux ressortissants du Liechtenstein de participer aux cours proposés par l'OFPP. Elle règle les questions relatives à la procédure d'inscription, à l'exécution des cours, aux conditions cadres et à l'indemnisation. Les cours ont en

général lieu au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg BE mais certains d'entre eux seront aussi organisés au Liechtenstein.

Signature à Schwarzenburg

L'accord sera signé lors du rapport fédéral des 4 et 5 décembre 2003 à Schwarzenburg par Alfred Vogt, président de l'Office de la protection civile et de l'approvisionnement du pays de la principauté du Liechtenstein et par Willi Scholl, directeur de l'OFPP. □



EXPOSITION BEA

Comme à Tokyo en 1995? Et si ça nous arrivait?

OFPP. 10 ans bientôt se sont écoulés depuis l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo. Et si un événement similaire se produisait à Berne, que ferait-on? C'est le scénario qui servira à présenter la protection de la population à la BEA qui ouvrira ses portes le 23 avril prochain.

Comment travaillent ensemble les divers éléments de ce système coordonné qu'est la protection de la population? Quelle contribution apportent-ils à la protection des citoyens? De quels moyens disposent-ils? Avec la collaboration de toutes les organisations partenaires, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) tente de répondre à ces questions sur la base du scénario d'attaque terroriste.

Les sapeurs-pompiers, la police et les formations sanitaires sont les premiers arrivés sur la place sinistrée. C'est à eux qu'il incombe de verrouiller la zone sinistrée, de mettre les blessés à couvert et d'apporter les secours immédiats. Ce sont d'ailleurs les organisations dites d'urgence qui se présentent d'abord aux visiteurs du Pavillon de la protection de la population: la police avec un véhicule d'intervention, les sapeurs-pompiers avec un véhicule de la défense chimique et la police sanitaire. Il y a même une tente de premiers secours où les samaritains montrent comment effectuer un massage cardiaque externe et utiliser un défibrillateur. Au rez-

de-chaussée, le visiteur est directement plongé dans le scénario proprement dit: un mixage d'images filmées au Japon et de scènes de notre environnement familial lui permettent de se mettre en situation.

L'OFPP, instrument de la Confédération

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) prête son appui aux cantons et s'occupe de la coordination. Comment? C'est ce qui est montré à l'aide d'exemples concrets au premier étage du pavillon où sont présentés la Centrale nationale d'alarme (CENAL) et le Laboratoire de Spiez. La CENAL est responsable de la détection précoce de catastrophes. C'est également à elle qu'il incombe de donner des consignes sur le comportement à adopter et d'indiquer les mesures de protection à prendre. Elle fournit aussi des prestations au niveau de la maîtrise des événements dommageables. Ainsi, grâce à la présentation électronique de la situation, plate-forme donnant accès à toutes les informations disponibles sur l'événement, les partenaires disposent tous des mêmes informations en temps réel. La banque de données des substances dangereuses gérée par la CENAL contribue également à faciliter le travail des organisations d'intervention. Dans cette banque sont recensées toutes les données connues concernant les substances chimiques recherchées: toxicité, explosivité, effets sur l'homme et l'environnement, etc.

Le Laboratoire de Spiez est le service spécialisé pour la protection contre les menaces et les risques atomiques, biologiques et chimiques. Il met ses connaissances et son savoir-faire à la disposition d'organisations suisses et internationales. Les échantillons prélevés sur la place sinistrée sont analysés au laboratoire afin d'identifier la substance nocive. Résultats et informations sont communiqués ensuite aux intéressés. A la BEA, le visiteur est introduit dans le quotidien du Laboratoire de Spiez avec le concours d'apprentis qui reproduisent en version «live» un certain nombre de processus de routine.

Après l'atmosphère fébrile à la CENAL et au Laboratoire de Spiez, complet changement de décor au deuxième étage du pavillon. Là, des membres de la protection civile s'occupent de personnes en détresse nécessitant un soutien psychologique ou de sans-abri qui ne peuvent pas encore regagner leurs foyers. Des boissons et une petite collation leur sont offerts. Des lits sont installés et un espace jeux a été aménagé pour les enfants. Les visiteurs peuvent se glisser dans la peau des sans-abri l'espace d'un moment ou tout simplement se délasser quelques minutes dans un cadre agréable entre deux bains de foule, tout en s'informant des prestations de la protection civile dans la ville de Berne.

Participation des trois secteurs du DDPS

Le volet «protection de la population» n'est qu'une partie de la participation du DDPS à la BEA. Les deux autres secteurs, l'armée et les sports, figurent aussi en bonne place. Ainsi, dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe, une simulation de lieu sinistré montre les possibilités et les moyens de l'armée. Les spécialistes du sauvetage et leurs chiens localisent, dégagent et sauvent les victimes dans le cadre d'exercices d'intervention combinés. Tous ceux à qui ces émotions ont creusé l'appétit peuvent ensuite aller déguster les fameuses croutes au fromage de l'armée au «Bistrot militaire».

L'ouverture officielle de la BEA, le 23 avril 2004, se déroulera en présence du chef du département, le conseiller fédéral Samuel Schmid. En prélude à la BEA, il avait souligné que l'armée et la protection de la population avaient effectué une réforme en profondeur et abordaient l'année 2004 sur de nouvelles bases. Selon ses propres mots, «il est donc important et logique d'utiliser une foire-exposition aussi populaire que la BEA comme plate-forme d'information et de dialogue». A noter que le DDPS était déjà présent au Comptoir Suisse de Lausanne l'année dernière. □